

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

PRIX D'EXCELLENCE EN ARTS ET CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE 2020 LITTÉRATURE ET CONTE À L'HONNEUR POUR CETTE 20^E ÉDITION

Abitibi-Témiscamingue, le 26 février 2020 – Le 6 avril prochain, ce sera à la Ville de la Sarre d'accueillir la remise des 20^e Prix d'excellence en arts et culture du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue (CCAT). Sur la scène du Théâtre Lilianne-Perrault, les projecteurs seront alors tournés vers des artistes, des organismes et des travailleurs culturels qui s'illustrent dans notre région. Huit prix d'excellence seront remis, dont six qui s'adressent à toutes les disciplines artistiques : PRIX RELÈVE - PRIX ORGANISME : INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES - PRIX TRAVAILLEUR DE L'OMBRE - PRIX ARTISTE DE L'ANNÉE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, PRIX PARTENARIAT - PRIX COUP DE CŒUR - PRIX MEMBRE HONORIFIQUE - PRIX DU PUBLIC TVA ABITIBI-TÉMISCAMINGUE.

LES NOMMÉS POUR LE PRIX DU PUBLIC TVA ABITIBI-TÉMISCAMINGUE SONT MAINTENANT DÉVOILÉS

Ce prix, qui est adjugé par le public, récompense cette année les réalisations en *Littérature et conte*. Les nommés ont été proposés par les commissions et les comités culturels de chacune des MRC: *Marianne Bellehumeur*, de Lucille Bisson (Série de romans jeunesse, MRC de la Vallée-de-l'Or), *Les gens d'ici*, de Pierre Labrèche (Conte, MRC d'Abitibi), *Le vol du train d'or – L'envol du train d'art*, de Roger Pelerin (Bande dessinées, MRC d'Abitibi-Ouest), *Pro pelle cutem*, de Nicolas Lauzon (Recueil de poèmes, Rouyn-Noranda) et *C'est juste une joke*, de Nadia Bellehumeur (Roman jeunesse, MRC de Témiscamingue).

Des capsules vidéos présentant les différentes réalisations sont diffusées sur les ondes de TVA Abitibi-Témiscamingue depuis le 23 février ainsi que sur le site du Conseil de la culture au https://www.ccat.qc.ca/section-speciale.html. D'ici au 22 mars, le public est invité à voter pour la réalisation de son choix. Des bulletins de vote sont disponibles dans les bibliothèques du Réseau BIBLIO et dans les bibliothèques municipales d'Amos, de La Sarre, de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or. Il est également possible de voter en ligne sur le site de TVA Abitibi-Témiscamingue (www.tvaabitibi.ca).

En votant, les participants courent la chance de gagner une création de Sophie Royer offerte par La Fontaine des arts et de pouvoir remettre le prix au récipiendaire lors de la cérémonie du 6 avril. Le lauréat du Prix du Public bénéficiera d'une campagne publicitaire d'une valeur de 1 000 \$ diffusée sur les ondes de RNC Média.

LES FINALISTES DES AUTRES CATÉGORIES SERONT DÉVOILÉS LORS DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE

PRIX RELÈVE. Ce prix favorise la reconnaissance d'un artiste de la relève. Un jury de pairs déterminera le lauréat du *Prix Relève* qui recevra la bourse de 1 000 \$ remise par La Fabrique culturelle de Télé-Québec.

PRIX ORGANISME : INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES. Ce prix honore les efforts et l'excellence d'un organisme de l'Abitibi-Témiscamingue qui s'est démarqué par l'usage des technologies numériques et qui a su innover, que ce soit au plan de ses réalisations, de sa diffusion, de sa création ou de sa commercialisation. Un jury de pairs déterminera le lauréat du *Prix Organisme : intégration des technologies numériques* qui recevra la bourse de 1 000 \$ offerte par le M. Pierre Dufour, ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

PRIX TRAVAILLEUR DE L'OMBRE. Ce prix récompense les efforts et le dynamisme d'une personne qui œuvre auprès du milieu artistique et culturel et qui se démarque, loin des projecteurs, par ses initiatives et son implication. Un jury de pairs déterminera le lauréat du *Prix Travailleur de l'ombre* qui recevra la bourse de 500 \$.

PRIX ARTISTE DE L'ANNÉE. Assorti d'une bourse de 10 000 \$ du *Conseil des arts et des lettres du Québec* (CALQ) et octroyé par un jury interrégional, ce prix reconnait l'excellence d'un artiste professionnel de la région relié à la discipline *Littérature et conte*.

PRIX PARTENARIAT. Ce prix, parrainé par le journal culturel *L'Indice bohémien*, honore cette année le secteur social. Les finalistes doivent se distinguer par la collaboration, le soutien, l'engagement et les actions qu'ils entretiennent avec le milieu culturel et artistique de leur territoire. Un publireportage d'une valeur de 1 000 \$, à paraître dans *L'Indice bohémien* de juin, accompagne ce prix.

PRIX COUP DE CŒUR. Remis cette année par la *Ville de la Sarre*, ce prix récompense un artiste professionnel de la MRC d'Abitibi-Ouest dont la présence sur le territoire, les créations marquantes et le professionnalisme artistique méritent d'être soulignés. Les membres en règle du Conseil de la culture seront appelés à exercer leur vote en choisissant parmi les trois artistes « coup de cœur » préalablement choisis par la Ville. L'artiste recevra une bourse de 1 000 \$.

PRIX MEMBRE HONORIFIQUE. Cette distinction, remise pour une 30^e année consécutive par le *Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue*, attire l'attention sur le travail d'une personne dont l'engagement a une portée particulièrement significative et structurante pour le développement des arts et de la culture en Abitibi-Témiscamingue.

Pour plus d'informations, contactez Valérie Tremblay, chargée de projet, au 1 877 764-9511, poste 24, ou à projet@ccat.qc.ca.

-30

Source: Valérie Tremblay

1877 764-9511, poste 24

projet@ccat.qc.ca













